Image not found or type unknown

Succession de mon grand-père

Par **philippe perrin**, le **24/08/2018** à **19:07**

Bonjour,

Mon grand-père est décédé récemment. Son fils unique, mon père, est décédé lui aussi il y a deux ans. Nous sommes trois enfants dont une fille qui est également décédée bien avant et qui a eu 2 filles.

Je voudrais savoir si mes nièces son héritères de mon grand père ?

Merci de vos réponses.

Par **Peretto**, le **24/08/2018** à **19:31**

Bonjour ,

Oui vos nièces vont hérité en représentation de leur mère .

Cordialement .

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés